



Alcool à brûler

Droguerie

**Combustible pour réchauds.
Nettoyant pour cristal et plastiques.**

1. Description générale

L'alcool à brûler est principalement utilisé comme combustible pour les réchauds, les chauffe-plats, les appareils à fondues, les lampes à alcool...

Il peut être utilisé aussi comme nettoyant pour cristal, certains plastiques ou comme lustrant des bronzes et ivoire.

2. Caractéristiques

- Idéal comme combustible des réchauds et lampes à alcool
- Nettoie et désinfecte le cristal et toutes surfaces vitrées.
- Pour nettoyer le plastique, faire un essai au préalable.
- Lustre les bronzes, l'ivoire, et divers métaux.
- Peut être utilisé pour enlever les taches de feutres.

3. Mode d'emploi

Combustible prêt à l'emploi : verser directement dans le réservoir des réchauds et chauffe-plats. Ne pas rajouter d'alcool dans le réservoir encore chaud.

Pour nettoyer et lustre : imbiber un chiffon non pelucheux d'alcool à brûler et frotter. Sécher et lustre avec un chiffon sec.

Une fiche de données de sécurité (FDS) conforme à la réglementation EC N° 1907/2006 Art.31 et amendements est disponible pour tous les produits KF.

4. Caractéristiques typiques du produit

Aspect	: Liquide incolore
Odeur	: caractéristique
Densité relative	: 0,831 g/cm ³ à 20 °C
Point d'ébullition	: 78 °C
pH	: 7
Point éclair	: 17 °C
Auto-inflammabilité	: 425 °C
Hydrosolubilité	: soluble dans l'eau



CRC Industries France SAS

6, Avenue du Marais – B.P. 90028

F-95102 Argenteuil Cedex. - France

Tél.: + 33 (0)1 34 11 20 00 Fax.: + 33 (0)1 34 11 09 96

S.A au capital de 1.936.667 € - R.C.S. Pontoise B 391 513 314 – APE 515 L

www.crcind.com

1/2





Droguerie

Alcool à brûler

**Combustible pour réchauds.
Nettoyant pour cristal et plastiques.**

5. Conditionnement

Réf. : 6837 - Bidon de 1 litre

Carton de 12 bidons

Toutes les données dans cette publication sont basées sur l'expérience et les tests de laboratoire. Vu l'importante variété des conditions et des appareillages employés, ainsi que des facteurs humains imprévisibles qui peuvent avoir une influence importante sur les résultats de l'application, nous vous conseillons de vérifier la compatibilité du produit avant son utilisation. Toutes ces informations sont données suivant la plus grande objectivité, mais sans garantie de notre part exprimée ou implicite.

Cette fiche technique peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet: www.crcind.com.

Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.

Version: 6837 02 0310 00

Date: 05 February 2013



CRC Industries France SAS

6, Avenue du Marais – B.P. 90028

F-95102 Argenteuil Cedex. - France

Tél.: + 33 (0)1 34 11 20 00 Fax.: + 33 (0)1 34 11 09 96

S.A au capital de 1.936.667 € - R.C.S. Pontoise B 391 513 314 – APE 515 L

www.crcind.com

2/2



Nom du produit :	Alcool a Bruler	Date de création/révision :	09.11.18 Version : 3.1
Ref.Nr.:	BDS000992_2_20181109 (FR)	Remplace :	BDS000992_20170629

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Alcool a Bruler
Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Diluant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Smedsgatan 3-5 LT4, PL62, 08101 LOJO	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	Alcool a Bruler	Date de création/révision :	09.11.18 Version : 3.1
Ref.Nr.:	BDS000992_2_20181109 (FR)	Remplace :	BDS000992_20170629

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique: Liquide inflammable, catégorie 2
Liquide et vapeurs très inflammables.
Le classement est basé sur méthode de calcul.

Santé: Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.

Environnement: Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.

Autres dangers : Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement: Danger

Mention(s) de danger: H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseil(s) de prudence: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P370/378 : En cas d'incendie: utiliser ? pour l'extinction.
P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
éthanol; alcool éthylique	01-2119457610-43	64-17-5	200-578-6	50-100	Flam. Liq. 2	H225	B,X,W
propane-2-ol; alcool isopropylique	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	0-5	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	B
butanone; méthyléthylcétone	01-2119457290-43	78-93-3	201-159-0	0-5	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	A

Nom du produit : Alcool a Bruler
Ref.Nr.: BDS000992_2_20181109 (FR)
Date de création/révision : 09.11.18 Version : 3.1
Remplace : BDS000992_20170629

méthanol	01-2119433307-44	67-56-1	200-659-6	<2.5	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1	H225,H331,H311,H301,H370	A,X
----------	------------------	---------	-----------	------	---	--------------------------	-----

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

W : Note: substance mentioned on the list of CMR-substances of the Dutch Ministry of Social Affairs and Employment (SZW)

X : SCL (limites de concentration spécifiques)conformément à l'article 10 du règlement CLP n ° 1272/2008

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau :	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Donner de l'eau à boire en abondance Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Légèrement irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Légèrement irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangePeut former des mélanges de vapeur/air explosifs
Forme des produits de décomposition dangereux

Nom du produit :	Alcool a Bruler	Date de création/révision :	09.11.18 Version : 3.1
Ref.Nr.:	BDS000992_2_20181109 (FR)	Remplace :	BDS000992_20170629

CO,CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



Nom du produit :	Alcool a Bruler	Date de création/révision :	09.11.18 Version : 3.1
Ref.Nr.:	BDS000992_2_20181109 (FR)	Remplace :	BDS000992_20170629

Diluant

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	VME	1000 ppm
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
		VLE	250 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
		VLE	400 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	VME	960 mg/m3
		VLE	1920 mg/m3
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	590 mg/m3
		VLE	590 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	VME	1000 ppm
		VLE	5000 ppm
méthanol	67-56-1	VME	260 mg/m3
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	-
		VLE	980 mg/m3
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	600 mg/m3
		VLE	900 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Protection individuelle :

Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	Alcool a Bruler	Date de création/révision :	09.11.18 Version : 3.1
Ref.Nr.:	BDS000992_2_20181109 (FR)	Remplace :	BDS000992_20170629

	yeux lors de l'utilisation du produit La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à assurer une ventilation suffisante Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)
la peau et les mains :	Dans des conditions d'utilisation correcte, l'utilisation de gants jetables est suffisante pour protéger la peau d'une exposition accidentelle. Un gant abîmé doit immédiatement et impérativement être remplacé afin d'assurer une protection optimale durant toute la durée totale d'utilisation du produit.
Gants recommandés:	Nitrile
les yeux :	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Liquide.
couleur :	Incolore.
odeur :	Odeur caractéristique.
pH :	7
Point/intervalle d'ébullition :	> 35 °C
Point d'éclair :	17 °C (en vase clos)
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	19 Non connu.
limite inférieure :	3.3 Non connu.
Pression de vapeur :	< 110 kPa (@ 20°C).
Densité relative :	0.825 g/cm³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Soluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	425 °C
Viscosité :	Non connu.

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils	831 g/l
---	---------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable



Nom du produit :	Alcool a Bruler	Date de création/révision :	09.11.18 Version : 3.1
Ref.Nr.:	BDS000992_2_20181109 (FR)	Remplace :	BDS000992_20170629

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Contact avec la peau :	Un contact prolongé avec la peau provoquera un dégraissement de la peau,



Nom du produit : Alcool a Bruler
Ref.Nr.: BDS000992_2_20181109 (FR)
Date de création/révision : 09.11.18 Version : 3.1
Remplace : BDS000992_20170629

Contact avec les yeux : conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite
Peut entraîner irritation.

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	5840 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 25000 mg/l
		LD50 derm.rabit	13900 mg/kg
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Non-classifié

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	LC50 poisson	> 100 mg/l
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algues	1000 mg/l
		LC50 poisson	9640 mg/l
		EC50 daphnie	9714 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Nom du produit :	Alcool a Bruler	Date de création/révision :	09.11.18 Version : 3.1
Ref.Nr.:	BDS000992_2_20181109 (FR)	Remplace :	BDS000992_20170629

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Réglementations nationales :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: ETHANOL

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 3
ADR/RID - Code de classification: F1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Polluant marine	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	(D/E)
IMDG - Ems:	F-E, S-D
IATA/ICAO - PAX:	353
IATA/ICAO - CAO	364

Nom du produit :	Alcool a Bruler	Date de création/révision :	09.11.18 Version : 3.1
Ref.Nr.:	BDS000992_2_20181109 (FR)	Remplace :	BDS000992_20170629

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	84
Maladies à caractère professionnel: rubrique:	603

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H301 : Toxique en cas d'ingestion. H311 : Toxique par contact cutané. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H331 : Toxique par inhalation. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes .
acronyms and synonyms:	VME = valeurs limites de moyenne d'exposition VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme) COV = composés organiques volatils PBT = persistant bioaccumulatif toxique vPvB = très persistant très bioaccumulatif

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.